

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Salariat, travail, syndicats (France) > Agroalimentaire (France) > **Fralib 700 jours de lutte... et c'est pas fini !**

Fralib 700 jours de lutte... et c'est pas fini !

samedi 22 septembre 2012, par [BASSET Dominique](#), [BATTINI Jean-Marie](#) (Date de rédaction antérieure : 13 septembre 2012).

Entretien avec Dominique Basset, délégué CGT.

Jean-Marie Battini - Où en est la lutte des Fralib ?

Dominique Basset - La Communauté urbaine de Marseille vient d'acquérir les murs et le terrain où se trouve notre usine. Par ailleurs, Unilever a fini par accepter de nous laisser les machines pour l'euro symbolique.

À côté de ça, des contacts se poursuivent pour examiner les possibilités de trouver un repreneur, mais notre but principal est toujours la création d'une Scop. Mais pour cela, nous avons besoin de passer un accord de sous-traitance avec Unilever.

Tous ces points ont été abordés le 31 août quand nous avons été reçus par le chef de cabinet de Hollande. Avant et pendant la campagne présidentielle, il s'était engagé à défendre notre dossier, il faut maintenant passer aux actes.

Le gouvernement s'est donc engagé à faire revenir Unilever à la table des négociations, et une table ronde devrait se tenir en préfecture à la mi-septembre.

Sur quels points cela coince-t-il ?

La cession de la marque Thé de l'Éléphant et l'accord de sous-traitance. Si nous récupérons la marque (connue depuis des années), nous pouvons envisager de démarrer la production en janvier 2013, après trois mois de remise en route des machines.

Pour ce qui est de la sous-traitance, nous aurions besoin pour démarrer, de produire 1 000 tonnes en 2013 et 800 tonnes en 2014, pour Unilever.

D'autres perspectives ?

Nous sommes en contact avec un ancien salarié de l'usine Lustucru qui serait prêt à investir 15 millions d'euros. Il y aurait là, la possibilité de produire pour d'autres marques telles que celles des supermarchés.

Par ailleurs, notre camarade Olivier Leberquier revient d'une semaine au Viet-Nam où il a rencontré des producteurs de thé prêts à nous fournir la matière première de toutes les catégories et dans des proportions illimitées. Ils souhaitent s'implanter en France et vont venir bientôt dans l'usine.

Des contacts sont aussi pris avec des producteurs locaux de plantes aromatiques...

Où en est la procédure juridique ?

Le licenciement des délégués a été refusé par l'inspection du travail, qui l'a jugé non justifié économiquement. Nous réclamons aussi au gouvernement de divulguer la lettre d'observations faisant état des irrégularités, et qui avait été dissimulée par le ministre précédent, Xavier Bertrand.

Les douze délégués sont actuellement sans salaire et ce, depuis le 11 mai. Unilever les considère en grève ! Nous allons aux prud'hommes sur ce point, car c'est illégal. L'inspection du travail a dénoncé cette mesure estimant qu'il ne peut y avoir grève quand la production est arrêtée par la direction de l'entreprise.

Quel est l'état d'esprit général ?

Le 28 septembre, cela fera deux ans que Unilever a annoncé la fermeture de l'usine. Aujourd'hui, nous en sommes à plus de 700 jours de lutte. Nos capacités de mobilisation sont toujours intactes, les gardes de l'usine ont rassemblé des camarades syndicalistes de tous secteurs. Les témoignages de solidarité ne cessent pas.

Ce n'est pas au moment où des perspectives concrètes de victoire s'offrent à nous que nous allons baisser les bras. La lutte continue !

Propos recueillis par Jean-Marie Battini

P.-S.

* Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 161 (13/09/12).